

le JOURNAL du Lion

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU LION D'ANGERS | N° 33 | MARS • AVRIL • MAI 2024



UNE ANNÉE
OLYMPIQUE
AU LION
D'ANGERS

p. 8

LES ACTUS

Retour sur les cérémonies
de vœux **p. 4**

L'INVITÉ DE LA RÉDACTION

Des Lionnais investis
dans la vie de la commune **p. 12**

CITOYENNETÉ & CIVISME

Un an de mandat pour
les Lionceaux de la Mairie **p. 17**

AGENDA p. 3

LES ACTUS p. 4

À LA UNE p. 8

LES INVITÉS
DE LA RÉDACTION p. 12

LE LION EN ACTION p. 14

CITOYENNETÉ
ET CIVISME p. 16

LA PAROLE
AUX ASSOS p. 18

ÇA S'EST PASSÉ
PRÈS DE CHEZ VOUS p. 20



édito

Etienne GLÉMOT
Maire du Lion d'Angers

UNE DEVISE AUSSI POUR LE LION D'ANGERS !

La devise des jeux Olympiques est « Citius, Altius, Fortius, Communiter », soit « plus vite, plus haut, plus fort, ensemble ». « Plus vite » pour l'intelligence humaine, « plus haut », pour la grandeur de l'esprit, « plus fort », pour le corps sain, et « ensemble » pour souligner que nous réunir est quand même plus plaisant que d'entrer en conflit. Je compléterai cette devise par les valeurs portées par l'olympisme à savoir l'amitié, le respect et l'excellence.

Cette devise, ces valeurs, iraient très bien au Lion d'Angers où nous réussissons à avancer ensemble en donnant chacun le meilleur de nous-mêmes, en n'oubliant personne, en permettant à toutes et tous de trouver sa place et en préservant notre qualité de vie.

Nous accueillons avec un très grand bonheur la Flamme Olympique le 28 mai prochain. Merci au Département de Maine et Loire ! Si cela va très certainement bousculer un peu les habitudes, nous travaillons pour que cette journée laisse un très beau souvenir pour tous, enfants et adultes. Nous allons accueillir près de la totalité des écoles de l'Anjou Bleu et de très nombreux spectateurs. Nous organisons pour cela diverses animations et aussi préparons la restauration de ceux qui viendront nous rendre visite. Tous les détails connus à ce jour sont dans le dossier central.

Vous trouverez dans ce numéro les agendas des manifestations du printemps, les rubriques habituelles, et deux articles sur des lionnais qui s'investissent au sein des associations de la commune pour le bien des autres effectivement, mais en s'épanouissant aussi eux-mêmes. Ils sont exemplaires et je les remercie de leurs actions.

“BONNE LECTURE À TOUS !”

le **JOURNAL**
du Lion

LE MAGAZINE DE LA VILLE
DU LION D'ANGERS

Directeur de la publication :
Étienne Clémot

Rédacteur en chef :
Muriel Noirot

Comité de rédaction :
Bureau municipal et service
communication

Maquette & Conception :
STUDIORICOM
www.studioricom.com

Impression : Connivence

Distribution :
ASURE Services

Tirage : 3 000 exemplaires
sur papier recyclé.

Dépôt légal : ISSN 2650-605X

Le Journal du Lion est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@leliondangers.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.



le **Lion** d'Angers

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS



Mardi 2 avril

20h30

Conseil municipal

Du 9 au 19 avril

**Les mardis de 14h à 16h et
les vendredis de 10h à 12h**

Ateliers seniors Innov'num ordi
Découverte et initiation
à l'usage des ordinateurs
Salle Georges Brassens
au complexe St Exupéry
Réservations : Laurie LO PINTO,
animatrice Sociale CIAS,
l.lopinto@valleesduhautanjou.fr
07 57 47 70 77

Vendredi 12 avril

De 10h à 17h

Salon Bien vivre
et bien vieillir chez soi
Salle Emile Joulain, accès
libre, organisé par le Centre
intercommunal d'Action sociale

Samedi 13 avril

10h

Histoires en vadrouille
Bibliothèque du Lion d'Angers
À partir de 3 ans - gratuit

Dimanche 14 avril

17h

Chœur adultes
Printemps des Orgues
« Jubilate Deo » de Dan Forrest
Salle Emile Joulain, par l'école
de musique de l'Anjou bleu

Lundi 6 mai

20h30

Conseil municipal

Mercredi 8 mai

9h30 à Andigné

au cimetière rue de la Pezette
10h30 devant l'hôtel de ville
au lion d'Angers

Cérémonies commémoratives
de la Victoire du 8 mai 1945

Samedi 25 mai



À partir de 10h

Faites du Sport
Complexe sportif Lucien
Mérignac, accès libre. Buvette
et restauration sur place.

Mardi 28 mai

De 10h à 15h

Passage du Relais de la Flamme
olympique au Lion d'Angers :
animations exceptionnelles
Plus d'infos : www.leliondangers.fr

Samedi 1^{er} juin

20h30

L'orchestre symphonique
de l'Anjou bleu invite l'Harmonie
de Châteaubriant
Salle Emile Joulain, par l'école
de musique de l'Anjou bleu

Lundi 3 juin

20h30

Conseil municipal

Samedi 15 juin



Les Folies du Lion
Parc départemental
de l'Isle Briand
Accès libre et gratuit

Infos pratiques

- ➔ **MAIRIE DU LION D'ANGERS**
Place Charles de Gaulle
49220 Le Lion d'Angers / BP 40017
02 41 95 30 16
mairie@leliondangers.fr
www.leliondangers.fr
*Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
9 h à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 00 ; mercredi
de 9 h à 12h30 (sur rendez-vous l'après-midi
de 14 h à 16 h) et samedi de 9 h à 12 h.*

- ➔ **MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ**
5, rue de la Croix-Ruau
49220 Andigné
02 41 61 30 08
mairie@leliondangers.fr
*Ouverture : mardi de 9 h à 12 h 15 ; jeudi de
13 h 30 à 17 h.*

- ➔ **COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES**
Place Charles de Gaulle / BP 10032
49 220 Le Lion d'Angers
02 41 95 31 74 / Fax : 02 41 95 17 87
contact@valleesduhautanjou.fr
www.valleesduhautanjou.fr

- ➔ **OFFICE DU TOURISME
DE L'ANJOU BLEU**
56, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers
02 41 92 86 83
officedetourisme@anjoubleu.com
www.tourisme-anjoubleu.com

- ➔ **CENTRE FINANCES PUBLIQUES**
22 rue Charles de Gaulle
49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
02 41 94 63 10

- ➔ **LA POSTE**
44, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers
02 41 21 04 21

- ➔ **POLICE MUNICIPALE**
Standard de la mairie au **02 41 95 30 13**
(en dehors des créneaux d'ouverture).

- ➔ **GENDARMERIE**
Avenue des Acacias / 49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 30 13

- ➔ **3RD'ANJOU – COLLECTE ET
TRAITEMENT DES DÉCHETS**
103 rue Charles Darwin / 49125 Tiercé
02 41 59 61 73

- ➔ **S.A.U.R. - SERVICE DES EAUX**
Souscription : **02 44 71 05 50**
Urgence : **02 44 71 05 58**

- ➔ **URGENCES**
SAMU : **15** / Police Secours : **17**
Pompiers : **18** ou **112**
Pharmacie de garde : **32 37**
Médecins de garde
(soir et week-end) : **116 117**
Enfance en danger : **119**
Violences Femmes Infos : **3919**

DES VŒUX SOUS LE SIGNE DES VALEURS DE L'OLYMPISME

LES 6 ET 7 JANVIER DERNIERS, AU LION D'ANGERS ET À ANDIGNÉ, M. LE MAIRE RECEVAIT HABITANTS, PARTENAIRES, REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS, ÉLUS ET ENTREPRENEURS LOCAUX POUR PRÉSENTER SES VŒUX ET CEUX DE TOUT LE CONSEIL MUNICIPAL. IL A TENU À FAIRE LE BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS TROIS ANS ET À PRÉSENTER LES CONTOURS DE CELLES À VENIR.



Les principaux projets d'aménagement de la ville ont été passés en revue : présentation de l'esquisse du projet de construction de logements sociaux par Maine-et-Loire Habitat sur le lotissement Revion, point d'étape sur le camping qui ouvrira ses portes au printemps, mise en lumière des travaux très conséquents d'extension et de rénovation de l'école publique Edmond Girard en cours de réalisation... La rénovation des bâtiments patrimoniaux de la ville était à l'ordre du jour (rénovation de l'église et de son orgue, classé aux monuments historiques, réfection de la toiture de l'église d'Andigné). Des financements importants doivent être mobilisés avec le concours des services de l'État notamment, pour permettre leurs réalisations. Le rachat et le projet de transformation de l'hôtel des voyageurs a été également salué. Son repreneur va y créer des logements et des cellules commerciales, redonnant vie à ce bâtiment emblématique du bourg.

Enfin, il a été annoncé qu'une étude de projection urbaine sera lancée courant 2024. Objectif : concilier les enjeux de développement de la ville du Lion d'Angers avec les évolutions du climat et la préservation de l'environnement et du cadre de vie. Plusieurs sujets seront étudiés et notamment, l'apaisement de la circulation sur les quais, les espaces publics, le renouvellement de la ville sur la ville par l'aménagement de nouveaux quartiers, les modes d'habiter de demain... Les Lionnais seront associés à cette réflexion.



De nouveaux temps de rencontre entre élus et habitants seront à nouveau organisés à partir de ce printemps dans les lotissements et les quartiers de la ville.

Enfin, la médaille de la ville a été remise aux lauréats du concours départemental des meilleurs apprentis en 2023 et notamment à :

- Sohan BAZEAU-MOREAU, médaillé d'or aux concours départemental, régional et national : « Meilleur Apprenti Menuisier de France », catégorie menuiserie ;
- Nicolas LAMY, médaillé d'argent au concours départemental « Un des Meilleurs Apprentis de France », catégorie maçonnerie ;
- Maël GUILLIER, médaillé d'argent au concours départemental et régional « Un des Meilleurs Apprentis de France », catégorie Jardins et Espaces Verts.

D'anciens élus municipaux ont également reçu cette distinction en remerciement de leur engagement citoyen pour leur ville.

LE LION EXPRESS

Ouverture des inscriptions scolaires à l'école Edmond Girard

Pour la rentrée 2024, les inscriptions à l'école publique Edmond Girard sont ouvertes. Les parents ayant un enfant qui entre à l'école maternelle ou en CP, ainsi que les nouveaux habitants, sont invités à se rendre en mairie aux horaires d'ouverture munis des documents suivants :

- pièces d'identité des deux parents
- livret de famille
- justificatif de domicile

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR VOS DÉCHETS : **DES CHANGEMENTS À VENIR**



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024, LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS CONNAIT DES CHANGEMENTS.

Dans la continuité et afin d'être cohérent avec cette nouvelle organisation, vos points d'apport volontaire vont progressivement être modifiés courant 2024 :

- Ceux situés à l'extérieur du bourg vont être supprimés dans les prochaines semaines. En effet, ils ne sont plus utiles aux riverains, qui ont maintenant chez eux des bacs gris pour les ordures ménagères et des bacs jaunes pour les emballages recyclables.
- Désormais, le papier se jette avec les emballages recyclables. Alors, les bornes dédiées jusqu'à présent au papier vont être supprimées et remplacées par des bornes emballages et papiers, ou par des bornes verre. Vérifiez bien l'affichette sur la borne, elle indique ce qu'on peut y jeter ! Rappel : les cartons volumineux doivent être apportés en déchetterie.
- Courant 2024, les points d'apport volontaire pour les emballages recyclables vont être équipés d'un contrôle d'accès. À terme, seuls les habitants munis d'un badge pourront les utiliser. Votre forfait vous permettra de bénéficier de 36 dépôts d'emballages recyclables et 30 dépôts d'ordures ménagères. Seuls les habitants collectés en points d'apport volontaire (n'ayant pas de bacs) sont concernés. Les dépôts supplémentaires seront facturés. Vous serez informés lorsque la mesure sera mise en place.



D'INFOS : 3rdanjou.fr
02 41 59 61 73 - contact@3rdanjou.fr

Événement à venir : Soyons fous lors des Folies du Lion !



Ce sera la troisième édition ! Les Folies du Lion, organisées par le Parc départemental de l'Isle Briand, avec le concours et le soutien étroit de la ville du Lion d'Angers reviennent en 2024. Samedi 15 juin, venez vivre des moments complètement fous, de culture, de fête, de musique, de théâtre, d'humour... Dans cet écrin de verdure, baladez-vous au gré de vos envies et profitez des multiples rendez-vous artistiques que l'équipe vous aura concoctés au détour d'une allée, d'une carrière... Et en plus, c'est gratuit ! Vous seriez complètement fous de rater ça !

Programme à venir : www.isle-briand.fr



Pour devenir bénévole et participer aux coulisses de cet événement culturel unique, contactez dès maintenant le Parc départemental de l'Isle briand - info@isle-briand.fr Ça va être une expérience de folie !

Et les biodéchets ?



Depuis le 1^{er} janvier, les collectivités doivent proposer des solutions aux habitants afin qu'ils puissent trier leurs biodéchets (épluchures de légumes, marc de café...). Le syndicat des 3RD'Anjou propose déjà des aides pour financer l'achat d'un composteur. Mais pour offrir une solution aux habitants du centre-ville qui n'ont pas toujours de la place chez eux, la commune expérimentera une nouvelle organisation avec des points d'apport volontaire dédiés aux biodéchets. Cela fonctionnera tout comme les points d'apport volontaire classiques, le prix du dépôt sera moins élevé. C'est à l'étude et la mise en œuvre est envisagée plutôt à partir de septembre 2024.

FLASH RÉDAC

Fête de la musique au Lion d'Angers : envoyez votre candidature

Vous êtes musicien, solo ou en groupe ? Qu'importe votre style, envoyez votre candidature à la mairie du Lion d'Angers pour participer à la fête de la musique le vendredi 28 juin ! Vous pourrez ainsi partager votre musique avec tous les Lionnais le temps d'une soirée conviviale et festive. Contactez dès maintenant le service Fêtes et manifestations : fetesetmanifestations@lelionsdangers.fr. Vous avez jusqu'au 30 avril !

REVOILÀ LE PRINTEMPS...

LE PRINTEMPS ARRIVE ET S'IL EST SYNONYME DE RÉJOUISSANCE ET DE TEMPÉRATURES PLUS CLÉMENTES, IL AMÈNE AVEC LUI SON LOT DE PETITES CONTRARIÉTÉS ! LA VÉGÉTATION REPOUSSE, LES ANIMAUX SORTENT DE LA TORPEUR DE L'HIVER. C'EST LE MOMENT DE SURVEILLER PLANTES OU INSECTES QUI POURRONT NUIRE À NOTRE QUOTIDIEN DANS QUELQUES MOIS, SI ON LES LAISSE S'INSTALLER.

LA PÉRIODE DE SURVEILLANCE DE L'AMBROISIE DÉMARRE

De juillet à octobre, le pollen de l'ambroisie peut provoquer allergies, conjonctivite, asthme, urticaire... En plus d'être très allergisante, c'est une véritable nuisance ! La prolifération de cette plante exotique envahissante, est très surveillée. Dès le printemps, elle peut coloniser tout type de milieu : parcelles agricoles, chantiers, bords de route ou de cours d'eau... En Pays de la Loire, la lutte contre l'ambroisie démarre en mai afin de l'éliminer avant qu'elle ne fleurisse.



Pour le moment, aucun foyer n'a été constaté en Maine et Loire mais si vous en rencontrez, vous pouvez le signaler sur :

- > la plateforme en ligne : www.signalement-ambrosie.fr,
- > sur l'application mobile « Signalement ambrosie »,
- > par mail à contact@signalement-ambrosie,
- > ou par téléphone 0 972 376 888.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les services municipaux. Un référent peut se déplacer pour vous aider à identifier la plante suspecte et l'éliminer !

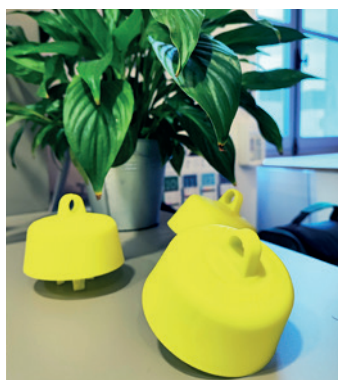


**EN CAS
DE DOUTE,**

n'hésitez pas à contacter
les services municipaux

C'EST LE BON MOMENT POUR PIÉGER LE FRELON ASIATIQUE

Après un hiver calme où ils auront passé leur temps à dormir, entre mars et juin, les frelons asiatiques s'activent pour reconstruire un nouveau nid. C'est le moment d'installer des pièges. Dangereux pour la santé publique, le frelon asiatique cause des dégâts mortels sur les ruchers et représente une menace pour la biodiversité !



Des pièges sont disponibles gratuitement en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile.



Des pièges
sont disponibles
GRATUITEMENT
en mairie

Leur installation est simple. Le piège prend la forme d'un bouchon à disposer sur une bouteille d'eau d'1,5 L et est composé d'1/3 de grenadine, d'1/3 de vin blanc sec et d'1/3 de bière brune. La bouteille est à fixer au bouchon et à installer à l'endroit souhaité.

FLASH RÉDAC

Objets perdus ou trouvés : contactez la mairie

Vous avez perdu des papiers, une clé, un portefeuille, un doudou... ? Sachez qu'un service des objets trouvés existe. Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à vous renseigner sur le registre auprès des agents ou en mairie. Votre objet s'y trouve peut-être !

Et si c'est vous qui trouvez un objet, ayez le même réflexe, contactez sans tarder les services de la mairie !

Le Lion d'Angers, ville fleurie avec un label 3 fleurs prolongé !



Le jury Villes et Villages fleuris, après son passage l'été dernier, a prolongé le label 3 fleurs pour la commune du Lion d'Angers. Cette distinction fait honneur au travail des équipes techniques qui s'investissent au quotidien pour entretenir et embellir la ville. Le jury a reconnu une belle diversité d'espaces et de projets. Il a valorisé dans son rapport, la mise en place de zones en éco-paturage. Il a également félicité les équipes pour leurs choix et la sélection des végétaux plantés : réduction de plantes annuelles remplacées plutôt par des vivaces et des arbustes, adaptation des espèces aux environnements, déminéralisation des surfaces, mise en valeur et traitement des bords de rivière...

Des pistes de progrès ont été identifiées : diversifier la palette de massifs, encourager la formation des équipes pour améliorer les ambiances paysagères, agrémenter certains espaces comme le mur du cimetière... Les équipes travaillent d'ores-et-déjà sur ces propositions pour proposer au jury en 2025 de nouvelles idées et de nouvelles réalisations pour une ville toujours plus agréable à vivre.

UN SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF PLUS VERTUEUX

EN 2018, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU (CCVHA) A REPRIS EN GESTION L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Elle s'est engagée à concilier les usages de l'eau et la protection des milieux naturels. Pour cela, un schéma directeur de l'assainissement collectif des eaux usées a été adopté par les élus de la CCVHA. Ceux-ci ont fait le choix fort de mettre en conformité tout le système d'assainissement afin qu'il corresponde aux besoins du territoire et afin de diminuer l'impact sur l'environnement. Les travaux à mener sont lourds, les normes environnementales contraignantes. Des investissements importants doivent être mobilisés sur 10 ans soit 19,7 millions d'euros. Objectifs : améliorer le traitement des eaux usées, mieux maîtriser les débits dus aux épisodes pluvieux intenses qui peuvent survenir, mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler et étendre les réseaux.

Ces investissements, nécessaires, auront un impact à terme sur la facture des usagers. Une revalorisation de la redevance est donc envisagée. Ces changements seront progressifs et s'échelonneront sur plusieurs années. Cette démarche doit permettre, à horizon 2028, soit 10 ans après le transfert de compétence à la CCVHA, que tous les habitants des 15 communes qui composent les Vallées du Haut-Anjou paient le même tarif pour bénéficier du même service public, modernisé, adapté aux besoins et plus vertueux pour l'environnement.

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES, UNE PRIORITÉ

La commune du Lion d'Angers a subi lors des mois de septembre et octobre 2023 des précipitations d'une ampleur exceptionnelle. Vous avez été quelques-uns à solliciter les services municipaux et à nous faire remonter les problèmes constatés (présence d'eau dans les sous-sols, inondations, ruissellements, trop-plein...).

En effet, le système d'écoulement des eaux pluviales, bien qu'il soit dimensionné pour accueillir des précipitations décennales (qui surviennent une fois tous les 10 ans), a été mis à l'épreuve face à ces épisodes orageux très importants. Pour limiter ces incidents, en plus des investissements envisagés par la CCVHA sur le système d'assainissement collectif, la ville a pris des mesures pour assurer un suivi plus rigoureux des avaloirs notamment en automne, afin d'être certain que ceux-ci ne soient pas bouchés par la végétation. Un curage des réseaux est déjà effectué annuellement. En complément, la ville réfléchit à des actions et dispositifs qui permettent l'infiltration et la rétention de l'eau de pluie là où elle tombe, pour éviter ainsi le ruissellement.

Côté usagers, il est recommandé d'installer des clapets anti-retour sur les systèmes d'évacuation chez soi et de déconnecter les eaux pluviales du réseau collectif. Vous pouvez également participer au Défi «Je déconnecte ma gouttière» proposé aux habitants. Nous vous en dirons davantage dans le prochain numéro.

Ces actions contribueront à diminuer les risques d'inondations qui peuvent survenir lors des forts épisodes orageux, et qui, selon les scientifiques, risquent de s'accroître durant les années à venir.



UNE ANNÉE OLYMPIQUE **AU LION D'ANGERS**

Le Lion d'Angers fait partie des communes choisies pour accueillir le relais de la Flamme Olympique le 28 mai prochain. Faisons le point sur cette journée qui promet de faire vibrer petits et grands au rythme des valeurs olympiques, en préambule des jeux qui auront lieu cet été à Paris.



Interview croisée

Etienne Glénot, Maire du Lion d'Angers, Isabelle CHARRAUD, Adjointe au maire déléguée à l'éducation, à l'enfance-jeunesse et au sport, Muriel NOIROT, Adjointe au Maire déléguée à l'animation de la ville, à la citoyenneté, à la communication et à la culture

POURQUOI EST-CE SI IMPORTANT DE VOIR PASSER LA FLAMME OLYMPIQUE SUR LA COMMUNE LE 28 MAI PROCHAIN ?

Etienne Glénot : Avant que les Jeux Olympiques et Paralympiques n'occupent la scène parisienne cet été, nous aurons la joie de voir passer la Flamme Olympique chez nous au Lion d'Angers. Les derniers Jeux à Paris ont eu lieu il y a tout juste 100 ans. Nos chances de revivre cet événement sur notre sol sont infimes. Il nous faut donc profiter à fond. Ce sera une occasion exceptionnelle de mettre en avant notre ville, ses nombreux atouts, son dynamisme sportif et culturel, son tissu associatif riche et fort de ses bénévoles, et surtout de célébrer ensemble les valeurs de l'olympisme. C'est pourquoi nous ouvrons le Lion d'Angers à tous ceux qui ont envie de participer à la fête ! Nous avons convié les enfants des écoles de tout l'Anjou bleu, ils seront présents massivement. Entre 15 et 25 000 spectateurs sont attendus. Nous souhaitons que ce moment soit inoubliable, porteur de joie et de valeurs citoyennes. Je remercie le département de Maine-et-Loire d'avoir choisi le Lion d'Angers. Nous aurons ensuite l'honneur d'accueillir l'équipe de France équestre qui viendra préparer les épreuves au parc départemental de l'Isle Briand et nous en sommes très heureux.

QUE VA-T'IL SE PASSER DURANT CETTE JOURNÉE DE FÊTE ?

Muriel Noirot : Il ne s'agit pas seulement d'une fête sportive mais aussi et surtout d'un incroyable moment collectif avec une portée citoyenne, culturelle, sociale, inclusive... Notre objectif est de faire en sorte que tous les publics, jeunes, seniors, publics fragiles ou en situation de handicap puissent assister à l'événement et vibrer avec nous au passage de la flamme. Cette torche symbolise des valeurs universelles auxquelles la municipalité est attachée : l'égalité, le respect, l'union, le bien vivre-ensemble...

À cette occasion, la culture et la créativité, sous toutes leurs formes, seront célébrées. Des spectacles de rue sur des zones fixes et en déambulation seront programmés par la municipalité, avant et après le passage de la flamme. Ces rendez-vous artistiques viendront ponctuer la journée, entre 10h et 15h. Un village de la Flamme Olympique sera proposé au parc départemental de l'Isle Briand.

COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES POUR PRÉPARER CET ÉVÉNEMENT ?

Isabelle Charraud : Bien sûr nous allons au cours de cette journée, célébrer le sport de haut niveau mais le plus important pour nous est de mettre en lumière la pratique sportive, dans toute sa diversité, comme source de bien-être, de promouvoir les émotions qu'elle nous procure, les liens que cela crée entre les individus... Grâce à notre politique en faveur du sport, nous figurons au Palmarès des villes sportives en Pays-de-la-Loire et avons été labellisés 3 flammes ! Au Lion d'Angers, l'offre sportive est foisonnante et les bénévoles investis dans les structures sont très impliqués. C'est eux que nous voulons mettre en lumière. La ville s'engage aux côtés des associations locales. Elles proposeront des activités sur la journée, participeront aux animations à destination des scolaires venus de tout l'Anjou bleu et seront à nos côtés pour le passage de la flamme. C'est l'occasion de valoriser leurs activités et de remercier les bénévoles qui, toute l'année, font vivre le sport au Lion d'Angers.

NOTEZ LA DATE !

Faites du sport samedi 25 mai



Initiations, découverte, jeux, stands, informations... Notez bien la date, samedi 25 mai, il va y avoir du sport au Lion d'Angers ! Les associations sportives et la commune vous donnent rendez-vous au complexe Lucien Mérignac. N'oubliez pas de prendre vos baskets pour vous essayer à la multitude de disciplines qui seront représentées !

Venez habillés aux couleurs des anneaux olympiques...

À partir de 10h au complexe Mérignac
 Événement gratuit et ouvert à tous
 Buvette et restauration sur place
 Programme complet à venir sur le site Internet de la ville

La politique sportive en chiffres



ASSOCIATIONS SPORTIVES



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



3500
 UTILISATEURS
 PAR SEMAINE
 DU COMPLEXE SPORTIF
 LUCIEN MÉRIGNAC



1700
 ÉLÈVES SCOLARISÉS

Le Lion d'Angers, une ville éminemment sportive

Le Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.) des Pays de la Loire en collaboration avec les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (C.D.O.S.) organise depuis 2011 un label « Ville Sportive » pour les communes du territoire ligérien. Ce label, attaché au symbole de la Flamme Olympique, récompense les actions en faveur du sport et de l'activité physique.

Pour cette édition 2023, 49 candidatures ont été validées parmi elles, celle du Lion d'Angers. La ville a beaucoup investi ces dernières années pour développer les infrastructures et proposer une offre variée et de qualité au service du bien-être des habitants.

Grâce à ses multiples équipements, sa politique de soutien aux structures associatives, au dynamisme de ses événements sur le territoire communal, la ville contribue à ce



que chaque Lionnais, quel que soit son âge, son milieu social ou son sexe, puisse s'épanouir à travers la pratique d'une activité physique ou sportive, vecteur

social important. Pour cela, elle a été reconnue « ville sportive des Pays de la Loire » et labellisée 3 flammes. Une distinction et une reconnaissance qui vient s'ajouter au label Terre de Jeux obtenu en 2020.

Des bénévoles mobilisés

La commune a lancé un appel aux bénévoles pour participer à l'organisation de la journée du 28 mai.

Vous avez envie de découvrir les coulisses d'un événement sportif international durant toute une journée ? Rejoignez l'équipe de bénévoles et soyez au cœur des festivités et animations olympiques ! Ce sera l'occasion idéale de découvrir des domaines allant de l'accueil à la communication auprès des usagers, en passant par la logistique... Vous trouverez forcément une mission qui vous intéresse.

**Rejoignez-nous pour participer à la réussite de cet événement unique !
Inscriptions sur lelionsdangers.fr**

LE PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE, SE PRÉPARE

AVEC 15 A 25 000 SPECTATEURS ATTENDUS AU LION D'ANGERS DURANT CETTE JOURNÉE, LA PRÉPARATION DE CET ÉVÉNEMENT NE DOIT PAS ÊTRE PRISE À LA LÉGÈRE. LE CONVOI DE LA FLAMME OLYMPIQUE SERA TRÈS ENCADRÉ AVEC DES MODALITÉS PARTICULIÈRES POUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT AU LION D'ANGERS DURANT CETTE JOURNÉE DE FÊTES.

Pour que l'événement se déroule dans les meilleures conditions et afin d'accueillir le public attendu nombreux, des modalités particulières vont être mises en place durant la journée du 28 mai. Le stationnement et la circulation de véhicules seront interdits tout le long du parcours effectué par la Flamme Olympique.

Il est recommandé d'éviter de circuler en centre-ville durant toute la matinée. Des déviations seront mises en place pour éviter la zone. De même, la rue Maurice Foucher sera inaccessible aux véhicules. Nous recommandons aux Lionnais de stationner leur véhicule hors du périmètre du centre-ville. Nous vous invitons à suivre également la page Facebook de la ville pour être informé en temps voulu des modalités de circulation plus précises.

INTERVIEW BENOIT THIERRY, PRÉSIDENT DU COMITÉ DES FÊTES D'ANDIGNÉ

Benoît Thierry est un enfant du pays, comme il le dit lui-même. Natif d'Andigné, il préside aujourd'hui le comité des fêtes qui mène de nombreuses actions toute l'année pour animer la vie du village et satisfaire les 450 habitants qui y vivent.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER AINSI QUE VOTRE ASSOCIATION ?

Je suis un enfant du pays. Ma famille a toujours vécu à Andigné. Je suis entré au comité des fêtes il y a 25 ans pour m'investir dans mon village. C'est une association qui organise des événements pour animer la vie du village. Nous sommes 16 membres, 13 hommes et 3 femmes. Il est vrai que ce n'est pas très paritaire mais la part féminine au sein de notre bureau tend à augmenter petit à petit...

QUE FAIT LE COMITÉ DES FÊTES CONCRÈTEMENT ?

Toute l'année, nous organisons plusieurs événements festifs et conviviaux. Ce soir, nous avons notre première date de l'année, un concours de belote qui se poursuivra également dimanche. En juin, nous aurons un concours de pétanque semi-nocturne. L'an dernier, nous avons accueilli 84 équipes soit 168 joueurs. Ensuite, nous organisons une sortie pêche en mer à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Dès que nous annonçons la date de cet événement, il est complet très rapidement. Le 20 juillet, ce sera soirée moules-frites en plein air. C'est l'un de nos plus grands succès (700 personnes l'an dernier). Le lendemain, nous organisons un concours de pêche aux Charmilles. C'est d'ailleurs là que j'ai appris à pêcher moi-même étant petit... Malgré la météo maussade de l'an dernier, nous avons eu 57 pêcheurs ! On s'occupe aussi d'accrocher les décorations de Noël à Andigné pour les festivités de fin d'année. Tous ces rendez-vous sont déjà bien installés dans le paysage andignéen, les gens les connaissent bien et les apprécient beaucoup. Actuellement, on travaille sur une nouvelle activité d'animation mais rien n'est figé, ce nouveau rendez-vous serait peut-être plus axé sur le sport.

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION TRÈS DYNAMIQUE, EN QUOI CES ACTIVITÉS SONT-ELLES IMPORTANTES POUR VOUS ?

Toutes les associations sont essentielles à la vie de la commune. Le comité des fêtes remplit un rôle social, nos animations permettent de se rencontrer, de discuter, de donner vie à la commune.

C'est ce qui fait qu'Andigné n'est pas un village dortoir ! De plus, tous les dimanches matins, de 11h à 13h, même pendant les vacances scolaires (sauf périodes de Noël et mois d'août), on ouvre le local commercial qui se situe à la salle communale. C'est un petit bar ouvert à tous. Les générations se mélangent, on peut y voir des anciens qui jouent à la belote, des jeunes qui parlent de sport, des enfants qui dégustent les paquets de bonbons que l'on y vend... C'est comme un petit bistrot de village. On aimerait y voir plus de monde encore, l'ambiance y est très sympathique.

COMMENT PEUT-ON APPORTER SON AIDE À VOTRE ASSOCIATION ?

Le comité est ouvert à toute personne qui souhaite y entrer. Toutes les nouvelles recrues et les nouvelles idées sont les bienvenues, notamment pour apporter des suggestions à la nouvelle animation qu'on souhaiterait mettre en place. Nous voulons lancer une activité qui est cohérente avec nos activités actuelles



et qui concorde avec les besoins de la commune. Il y a une très bonne entente parmi nos membres. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous passerez forcément de bons moments !

Nous travaillons étroitement avec la ville et notamment avec Richard Guillemin, maire délégué et Muriel Noiroit. Ils nous soutiennent beaucoup et c'est très appréciable. Un petit local pour stocker plus de matériel serait le bienvenu.

INTERVIEW LA FAMILLE CHAUSSARD, DES LIONNAIS INVESTIS

Jérémie, Séverine et leurs deux enfants sont friands de la variété d'activités proposée au Lion d'Angers. Installés dans la commune depuis 14 ans, ils prennent part dès qu'ils le peuvent aux actions de la ville.

POUVEZ-VOUS TOUT D'ABORD VOUS PRÉSENTER CHACUN ?

Jérémie : Je suis le papa et **Séverine** : la maman. Avec Séverine, nous sommes arrivés dans la région pour des raisons professionnelles. Nous avons fait le choix de nous installer au Lion d'Angers en 2009 car il y avait toutes les commodités ici et l'accessibilité avec la ville d'Angers, facilitée par la quatre-voies en construction, nous paraissait très adaptée à nos besoins.

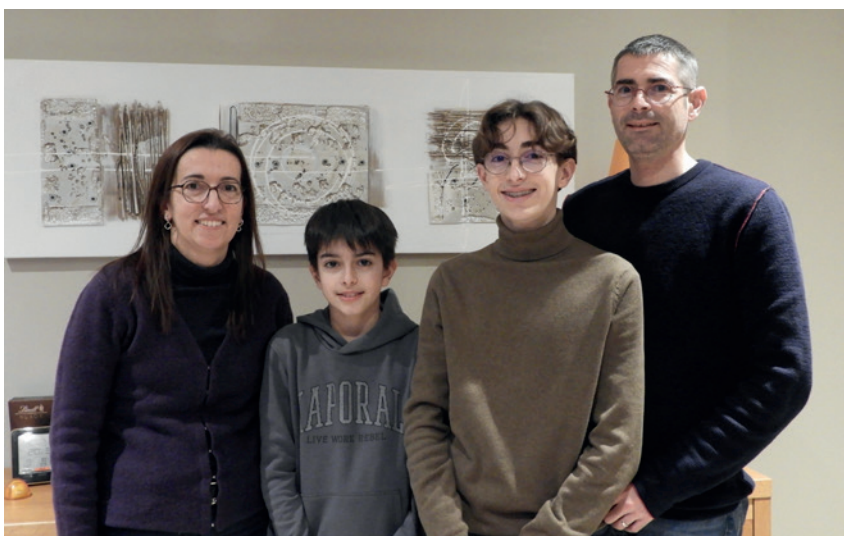
Thibault, l'ainé de 17 ans : Je suis en terminale au Lycée Blaise Pascal à Segré-en-Anjou bleu.

Baptiste, 12 ans : Je suis au collège Val d'Oudon en 5^e et je suis délégué de ma classe. J'ai fait partie des tout premiers membres du comité consultatif des enfants entre 2020 et 2022, « Les Lionceaux de la Mairie ».

VOUS N'HÉSITEZ PAS À VOUS INVESTIR DANS LA VIE DE LA COMMUNE POUR DIVERSES OCCASIONS, QU'EST-CE QUE CELA REPRÉSENTE POUR VOUS ?

Jérémie : De mon côté, j'ai été Vice-Président puis Président de Récréa'lion entre 2015 et 2018. Et avec Séverine, on se rend disponible le plus possible pour participer à la vie municipale, notamment dans les bureaux de vote lorsqu'il y a des élections. Ça tombe sous le sens pour nous d'apporter notre aide. Sans bénévolat, il n'y aurait pas d'activité associative ou d'élection possible.

Séverine : J'ai vu l'appel à bénévoles pour le passage de la Flamme Olympique au Lion d'Angers le 28 mai. J'envisage de prendre ma journée pour m'inscrire. On ne vivra ça qu'une fois dans notre vie, autant le vivre de près et contribuer à ce que ça se passe le mieux possible.



Baptiste : J'ai beaucoup apprécié les projets sur lesquels on travaillait avec le comité consultatif des enfants (le terrain synthétique, les aires de jeux, le projet Patrimoine Fil Vert...). C'était très concret, on participait aux choix municipaux. Désormais, en tant que délégué de classe, j'essaie d'aider les autres, d'être à l'écoute de mes camarades pour faire remonter quand quelque chose ne va pas.

Thibault : Lorsque mes parents sont arrivés ici, j'avais deux ans et j'ai bénéficié des services de Récréa'lion. Plus grand, j'ai participé à des projets avec Recrea'jeunes. Il fallait réfléchir à des solutions de financement pour nos sorties, vendre des gâteaux sur le marché par exemple, c'était très intéressant. Aujourd'hui, je prépare le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). J'aime bien être au contact des enfants, trouver des activités pour qu'ils s'amuse. Dans le cadre de ma formation, j'ai fait du bénévolat et un stage à Récréa'lion. Je vais finaliser ma formation prochainement à Angers. Plus tard, j'aimerais être professeur des écoles.

Jérémie : Ça nous apporte beaucoup de participer à toutes ces expériences. Nous ne connaissons personne quand nous sommes arrivés au Lion d'Angers. C'est l'occasion de rencontrer du monde et de s'enrichir, tout cela en partageant.

VOUS PRATIQUEZ À VOUS TOUS UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ACTIVITÉS AU LION D'ANGERS, N'EST-CE PAS ?

Baptiste : Je pratique l'escalade et depuis 8 ans, le judo au Lion d'Angers. J'apprends aussi le saxophone à l'école de musique.

Thibault : Je fais du tennis au Lion d'Angers.

Séverine : Je pratique le fitness et le renforcement musculaire à Andigné.

Jérémie : J'ai un emploi à temps plein ailleurs mais j'ai créé ma micro-entreprise de photo au Lion d'Angers. Je pratique aussi le running dans la ville, j'aime bien courir le soir dans les rues à la lueur de la frontale. C'est vrai qu'il y a vraiment un large panel d'activités à faire ici...

Zoom sur les chantiers en cours ou à venir

Les travaux achevés

LE LOCAL DES SOLIDARITÉS À L'ESPACE ST EXUPÉRY

Le 2 décembre dernier, le local des Solidarités à l'Espace St Exupéry a été inauguré officiellement.



Les travaux en cours



AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DU LOCAL VÉLO

Le local vélo a été achevé au cours du dernier trimestre 2023. Une étude est en cours afin d'imaginer les aménagements extérieurs aux abords du bâtiment. Objectif : mettre en place des dispositifs pour permettre l'infiltration de l'eau servant à nettoyer les vélos sur la parcelle.

EXTENSION ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE EDMOND GIRARD

Le chantier sera prochainement achevé. 3,5 millions d'euros auront été investis par la ville. Les ouvertures ont été changées, tous les murs et plafonds isolés, le système de chauffage remplacé et trois classes ont été construites, le tout en site occupé par 384 élèves.



RESTRUCTURATION ET MODERNISATION DU CAMPING DES FRESNES

Aquadis, le gestionnaire choisi pour l'exploitation commerciale du site, a récupéré les clés du camping. Des travaux de finition seront réalisés prochainement. Objectif : ouverture du site au public le 1^{er} mars !

PARKING DE L'ÉCOLE PUBLIQUE EDMOND GIRARD

Les ombrières sont arrivées sur le parking de l'école et sur celui du complexe sportif, rue Henri et Robert de Cholet. Ces structures permettront de fournir de l'ombre aux véhicules stationnés en-dessous mais surtout de produire de l'énergie renouvelable grâce aux panneaux solaires dont elles sont équipées. Le projet est porté par Alter énergies et l'entreprise See You Sun. Cette action entre dans le cadre du développement des énergies renouvelables sur la commune. De plus, sur le parking de l'école, des bornes de recharge de véhicules électrique seront installées au cours du premier trimestre 2024.



Les travaux à venir



LOTISSEMENT REVION

Le permis de construire pour les 32 logements sociaux locatifs, au lotissement Revion, porté par Maine-et-Loire Habitat, sera bientôt déposé. Le projet comprend un bâtiment collectif de 28 appartements et 4 petites maisons individuelles. Objectif : livraison mi 2026. Des parcelles sont également encore à vendre, contactez le service Urbanisme de la mairie : 02 41 95 30 16 - urbanisme@leliondangers.fr

DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERÇANTS, ARTISANS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

L'ACTU DE L'ENTENTE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS



Pour cette nouvelle année, L'Entente des Artisans, Commerçants et Professions Libérales souhaite continuer dans son dynamisme et proposer à ses adhérents et aux Lionnais des manifestations qui feront le bonheur de tous ! Les membres de l'association ont à cœur de pouvoir vous rencontrer et de compter sur votre soutien lors de ces manifestations.


À noter
dans vos agendas

À noter dans vos agendas :

- Opération commerciale pour la fête des mères (mai)
- Participation à la fête de la musique (juin)
- Braderie/ vide grenier (juillet)
- Marche pour octobre rose (fin septembre ou début octobre)
- Halloween (31 octobre)
- Participation au Téléthon (décembre)
- Marché de Noël (décembre)



L'ensemble de l'association vous souhaite une très belle année 2024 !

UN NOUVEAU MÉDECIN AU LION D'ANGERS



Un nouveau médecin généraliste, Docteur Ferron, s'est installé au Lion d'Angers, le 1^{er} février dernier au sein du pôle médical.

LUCIE BRULÉ, AUDIOPROTHÉSISTE D.E

Elle vous accueille dans son centre, **Sonance Audition**, au 8 BIS, Place du Champ de Foire au Lion d'Angers.

Elle vous accompagnera lors de votre appareillage, la réalisation de bilan auditif ainsi que pour l'entretien et le suivi de vos équipements auditifs.



Lucie, a fait le choix de l'indépendance afin d'offrir une prise en charge sur mesure et adaptée aux besoins de ces patients.

Pour la création de son activité au Lion d'Angers, Lucie a obtenu un prêt d'honneur Initiative Anjou et a bénéficié de l'accompagnement de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou.

+ D'INFOS :

02 41 18 20 36 - Doctolib

leliondangers@sonance-audition.fr



AU LION D'ANGERS, ON TRIE, **ON RÉDUIT**

Dans la continuité des changements dans la collecte des déchets, la ville a souhaité que les associations qui utilisent régulièrement les salles communales gèrent désormais leurs propres déchets. Plusieurs solutions ont été proposées aux associations, selon leur volume de déchets : bac en leur nom à proximité de la salle occupée, badge d'accès aux points d'apport volontaire, gestion autonome... Ce nouveau système permet à ce que chacun soit responsable de sa production de déchets. Objectif : tout le monde trie, tout le monde réduit !

LES LOCAUX COMMUNAUX CONCERNÉS SONT :

- L'ensemble du complexe sportif Mérignac
- Les salles des fêtes Émile Joulain et d'Andigné
- Les salles de l'ensemble Saint Exupéry
- L'Espace des Solidarités
- Le Local Vélo
- Les locaux scolaires pour les usages réguliers confiés à des associations

Si vous louez ponctuellement les salles Émile Joulain et d'Andigné, le tarif de location comprend la gestion des déchets et des bacs sont mis à disposition par la commune. Lors de leurs événements ponctuels, les associations peuvent réserver des bacs auprès des 3Rd'Anjou.

Trier, c'est simple !

Pour bien démarrer l'année, voici un petit rappel de quelques consignes pour une collecte sans encombre de vos bacs !



- Les bacs doivent être sortis la veille du jour du collecte
- Les bacs doivent être rentrés une fois collectés
- Il est indispensable de positionner les bacs à environ 1 mètre de tout obstacle (poteau, voiture, mur, borne électrique, etc.)
- Les couvercles doivent être fermés
- Les bacs sont placés de telle sorte que l'ouverture du couvercle se situe côté rue
- Les bacs doivent être rassemblés par couleur en cas de regroupement
- Les bacs doivent être positionnés sur les marquages au sol lorsqu'ils sont présents

TOUS LES EMBALLAGES SE METTENT DANS LE CONTENANT JAUNE :



Cartons et briques alimentaires



Bouteilles et flacons plastiques



Emballages métalliques



Tous les emballages plastiques



Barquettes polystyrène



Et désormais, les papiers aussi !
Les emballages vidés peuvent être aplatis mais surtout pas imbriqués les uns dans les autres.

✚ D'INFOS : 3RD'Anjou : 02 41 59 61 73 - contact@3rdanjou.fr - www.3rdanjou.fr - f 3RD'Anjou

LES « LIONCEAUX DE LA MAIRIE » DE VRAIS CITOYENS EN HERBE



ÉLUS DEPUIS UN AN MAINTENANT, LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DES ENFANTS TRAVAILLENT D'ARRACHE-PIED SUR LES SUJETS DES DÉCHETS, DE CIVISME, DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT... ILS ONT À CŒUR D'APPORTER LEUR CONTRIBUTION À LA MUNICIPALITÉ DANS CES DOMAINES.

Ils visiteront cette année le centre de tri des déchets afin de mieux appréhender le fonctionnement de la chaîne de tri et comprendre ce que deviennent nos déchets une fois jetés. Ils réfléchissent, sur ce thème, à des actions de sensibilisation dans leurs classes auprès de leurs camarades.

En lien avec la police municipale et les services de la ville, ils travaillent également à la production d'un flyer sur les règles d'usages et les bonnes pratiques pour les cyclistes et les usagers des trottinettes. Ce support pédagogique, imaginé par les enfants eux-mêmes, passera en revue l'équipement nécessaire et les règles de bonne conduite. L'objectif : fournir un mémo pour pouvoir rouler en toute sécurité.

Enfin, dans les réflexions qu'ils mènent collectivement, un sujet les tient à cœur : celui de la pudeur et du respect de l'intimité des élèves dans les toilettes à l'école. En effet, une étude très sérieuse a révélé que plus de 8 enfants sur 10 se retiennent d'aller aux WC dans la journée, à l'école. Des situations qui peuvent avoir des conséquences sur la santé ! Les Lionceaux de la mairie l'ont bien mesuré eux aussi et réfléchissent ensemble très sérieusement à des pistes d'action pour lever les freins !

Giratoire situé route de Vern : le tuto !



Connaissez-vous le carrefour route de Vern au croisement avec la route de Vern, le boulevard Joseph Halligon et le Pôle Santé-social ? Parce qu'il n'est pas comme les autres, un petit rappel des règles d'usage s'impose.

Ce n'est pas un rond-point classique. Aucun marquage au sol ou panneau « Cédez le passage » n'est installé. Dans ce cas, c'est la priorité à droite qui doit être appliquée. Concrètement, les véhicules qui s'insèrent sur le carrefour ont la priorité par rapport aux véhicules qui circulent déjà sur ce rond-point. Et pour indiquer aux autres usagers, la direction que l'on prend, on n'oublie pas de mettre son clignotant !

Création d'une mini-forêt au Bocage et d'une nouvelle zone d'éco-pâturage



Une nouvelle mini-forêt a été plantée en janvier dernier dans le lotissement du Bocage. En effet, la commune est engagée dans l'opération « Une naissance, un arbre », proposée par la Région Pays de la Loire. Pour célébrer la naissance de chaque petit Lionnais, la ville plante un arbre, symbole de vie et de croissance, sur son territoire. Au fil des ans, de nouveaux espaces arborés sont ainsi créés, concourant à améliorer la qualité de vie et à lutter contre le réchauffement climatique.

Pour l'année 2022, la commune du Lion d'Angers a eu la joie d'accueillir 71 nouveaux-nés. Ce sont donc 71 arbres qui ont été plantés sur la commune, sur un site situé à proximité du lotissement du Bocage.

Cet espace, planté avec les parents le 27 janvier dernier, sera entretenu par une dizaine de moutons qui arriveront sur site au printemps. D'autres animaux viendront entretenir les espaces verts rue du Courgeon à la même période.

ANNIVERSAIRE DU PALIO

DÉJÀ 20 ANS !

20 ans qu'existe la course la plus longue du monde et elle est au Lion d'Angers : le France Sire Anjou-Loire Challenge !



Le 9 mai prochain dès 10h30, la Société des Courses du Lion d'Angers fêtera comme il se doit l'anniversaire de sa course phare et vous pourrez aussi retrouver : l'Atoll Palio de la CCVHA, des courses de poneys, l'Oxygène Music Live avec de nombreux artistes et des animations tout au long de la journée suivi du programme de courses hippiques qui débutera à 16h00.

La soirée se finira par un DJ Set et un feu d'artifice aux alentours de 23h00 pour fêter comme il se doit les 20 ans de cette belle journée !

STAGE EXCLUSIF AU LION D'ANGERS

PAR LE CSL FOOTBALL

Le CSL Football s'associe avec la fondation Real Madrid Clinic pour vous offrir la possibilité de participer à un stage exclusif qui se déroulera au Lion d'Angers du lundi 8 juillet au vendredi 13 juillet 2024. Tous les garçons et filles âgés de 7 à 16 ans peuvent y participer !

Les stagiaires pourront participer à 10 séances d'entraînement animées par les entraîneurs de la fondation Real Madrid en collaboration avec ceux du CSL avec des méthodes

d'entraînements professionnelles et du matériel de haute technologie.

Les stagiaires se verront offrir un kit d'entraînement.

CREATE YOUR DREAM
Stage de football 2024

Fondation Real Madrid Clinics
CSL LIONNAIS FOOTBALL
08.07.2024 - 12.07.2024

Entraînements uniques en France
100% Philosophie Real Madrid
Kit adidas + ballon + gaine + sac léger
Finale à Madrid Un séjour inoubliable

Inscriptions sur : www.frmclinics.fr

N'hésitez pas à flasher le QR code pour plus d'informations !

ADOpte UN ARBRE



PAR MADASOA 49

La biodiversité de Madagascar est exceptionnelle : 80 % d'espèces endémiques. La déforestation massive et indifférenciée ayant cours sur l'île est donc un drame environnemental.

Madasoa 49 œuvre pour la sensibilisation au reboisement. Pendant la colo 2023, nous avons organisé des ateliers avec les enfants du village pour différencier les arbres à croissance rapide (bonnes pour bois de chauffe) de ceux à croissance lente (bois précieux : hintsy, palissandre, ébène, bois de rose).

Nous avons continué par la plantation d'une trentaine d'arbres avec les enfants. Pour développer notre forêt Madasoa, nous avons besoin de vous ! Avec "J'adopte un arbre", pour 10 €, vous permettrez la plantation et l'entretien d'un arbre à Madagascar.

✚ D'INFOS : www.madasoa49.org

Parcelles disponibles aux jardins familiaux



PAR L'ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DU LION D'ANGERS

Deux-demi parcelles chacune d'une surface de 75 m² sont disponibles pour l'année 2024 aux jardins familiaux du Lion d'Angers.

- Location 1/2 parcelle : 21,50 €
- Adhésion à l'association : 14 € (tarifs annuels)

Pour plus d'informations, contactez : les.jardiniers.lionnais@gmail.com
Tel : 06 03 30 46 01

L'actu du Tennis Club Lionnais



À ce jour, l'association compte 222 licenciés. Plusieurs équipes sont actuellement engagées en championnat d'hiver :

- 4 équipes femmes (dont une au niveau régionale)
- 5 équipes hommes (dont une au niveau régionale)
- 1 équipe séniors hommes +35 ans
- 1 équipe séniors hommes +45 ans
- 9 équipes jeunes

À partir du mois d'avril, plusieurs équipes du club seront également engagées en coupe d'été.

Le Tennis Club Lionnais a organisé son traditionnel tournoi interne durant les mois de décembre et janvier. Au total, 83 joueurs ont pu s'affronter avec un tableau femmes et un tableau hommes composés respectivement de 23 joueuses et 50 joueurs. Chez les femmes, la finale a opposé Clémentine LERAY et Virginie VASSEUR, le trophée a été remporté par cette dernière.

Stage de découverte de danse jazz et danse orientale

PAR RÊVÉDANSE

Rêvedanse vous propose d'animer vos vacances scolaires du 22 au 26 avril, avec un stage de découverte ouvert à tous, à l'issue duquel une représentation sera proposée pour venir découvrir la danse et ses différents univers.

De la danse Jazz à la comédie musicale avec Agnès, en passant par la danse orientale proposée par Armelle, rejoignez-nous sur ces quelques jours et n'hésitez pas à venir accompagné de vos amis et/ou de votre famille, le stage est ouvert à tous et l'entrée du spectacle est offerte aux spectateurs !

Renseignements : 07 68 24 38 30
www.revedanse.site123.me

 Revedanse

LES DATES À NOTER :

JEUDI 21 MARS

20h30 - Séance de cinéma
 Par Familles Rurales - Tarifs adultes : 4,50 € (adhérent) et 5,50 € (non adhérent) - Tarifs enfants (-14 ans) : 3 € (adhérent) et 4 € (non adhérent)

SAMEDI 23 MARS

• De 9h à 13h30 - Bourse aux vêtements - Salle Emile Joulain
 Par Familles Rurales - Inscriptions : bourseafrlelion@gmail.com

• Finale du challenge Super U
 Par le Cercle Saint Joseph

VENDREDI 5 AVRIL

De 17h30 à 20h30
 Portes ouvertes du collège Val d'Oudon

SAMEDI 20 AVRIL

Finale du challenge
 « un sociétaire un invité »
 Par le Cercle Saint Joseph

DIMANCHE 21 AVRIL

Les Boucles Lionnaises - Par le CTL
 Plus d'infos : <http://ctl.lelion.free.fr>

LUNDI 29 AVRIL

15h et 20h30 - Séances de cinéma
 Par Familles Rurales - Salle Émile Joulain - Tarifs adultes : 4,50 € (adhérent) et 5,50 € (non adhérent) - Tarifs enfants (-14 ans) : 3 € (adhérent) et 4 € (non adhérent)

DIMANCHE 5 MAI

Vide grenier - Par Anim'école
 Stade de la Guenelle
 Inscription au : 06 76 70 74 41

JEUDI 9 MAI

Anjou Loire Challenge et 20^e anniversaire du Palio - Par la Société des Courses du Lion d'Angers - Hippodrome du Lion d'Angers - Plus d'infos : www.coursesdulion.com

VENDREDI 17 MAI

20h30 - Séance de cinéma
 Par Familles Rurales - Salle Emile Joulain - Tarifs adultes : 4,50 € (adhérent) et 5,50 € (non adhérent) - Tarifs enfants (-14 ans) : 3 € (adhérent) et 4 € (non adhérent)

DU 23 AU 26 MAI

Grand National de Concours complet d'équitation - Par le parc départemental de l'Isle Briand
 Plus d'infos : www.isle-briand.fr

UN BON DÉBUT D'ANNÉE AU RAYON SPORTIF LIONNAIS

LE CLUB PROPOSE DES ACTIVITÉS À PARTIR DE 6 MOIS JUSQU'AUX ADULTES ET RÉUNIT 371 LICENCIÉS.

Les cours de gymnastique sur agrès sont assurés par Marie Placet et Emily Turquet pour la section Jeunesse. Toutes deux sont salariées et fraîchement diplômées, nous leur souhaitons la bienvenue au RSL. L'éveil des premiers pas est encadré par Manuela Cohu, salariée et diplômée. Une équipe de bénévoles les aide au bon déroulement des entraînements. Depuis septembre 2023, une section loisir a ouvert pour les adultes. La saison 2023/2024 a été officiellement lancée lors du gala qui a eu lieu en novembre. Il a réuni plus de 1000 spectateurs.

En compétition, l'une de nos gymnastes a été sélectionnée au Tour des coupes

et 58 se sont déjà présentées en compétitions individuelles avec, pour certaines, la validation d'étoiles de niveau.

Les sections gym détente, gym « bien vieillir », pilate & Activité Physique Adaptée (APA), dirigées par Cécile Tessier (salariée et formée au sport santé) comptabilisent 70 adhérents. La gym APA est une nouvelle activité du club.

La section tennis de table loisir regroupe 12 adolescents et 13 adultes.

Le club fourmille de projets... mais nous manquons de bénévoles (juges, membres du bureau...). Nous invitons toute personne à venir nous rejoindre.

Ça s'est passé près de chez vous

6 ET 7 JANVIER 2024 :
CÉRÉMONIES DES VŒUX AU LION
D'ANGERS ET À ANDIGNÉ



27 JANVIER :
UNE NAISSANCE, UN ARBRE
AU BOCCAGE



2 DÉCEMBRE :
INAUGURATION DU LOCAL
DES SOLIDARITÉS



8 FÉVRIER :
ESCAPADE LUMINEUSE PAR FLOP



8 & 15 NOVEMBRE :
MOMENTS DE FÊTE POUR NOS AÎNÉS
POUR TERMINER L'ANNÉE 2023



**DES FESTIVITÉS
DE FIN D'ANNÉE SOUS
LE SIGNE DU PARTAGE
ET DE LA CONVIVIALITÉ**
UN GRAND MERCI À L'ENTENTE
DES COMMERÇANTS ET ARTISANS
DU LION D'ANGERS, AUX SERVICES
DE LA VILLE, AUX ASSOCIATIONS
DE PARENTS D'ÉLÈVES
PARTICIPANTES, AUX BÉNÉVOLES
DE LA BIBLIOTHÈQUE
INTERCOMMUNALE D'ANDIGNÉ,
AU COMITÉ DES FÊTES D'ANDIGNÉ
ET À TOUS LES HABITANTS
PRÉSENTS !